



Mesot Roland, Genoud François

Places de stationnement proches des services de l'Etat, au Château de Châtel-St-Denis

Cosignataires : 0

Date de dépôt : 31.08.20

DAEC/DIAF

Dépôt

Plusieurs services de l'Etat (Préfecture, Gendarmerie, Etat-civil, Justice de paix) ont leurs locaux situés dans le Château de Châtel-St-Denis. Ces services accueillent tous les jours des citoyennes et citoyens à la recherche d'informations et de renseignements ou qui sont convoqués par ces services.

Malheureusement, l'accessibilité à ce lieu est difficile, tant à pied (le château se trouve en surplomb de la ville avec un fort dénivelé) qu'en voiture (exiguïté pour manœuvrer dans la cour).

Cette situation, ajoutée au fait que le nombre de places de parc est largement insuffisant, complique l'accès pour les personnes souffrant d'un handicap ou à mobilité réduite qui doivent se rendre dans ces services de l'Etat.

Le problème du parage se pose aussi pour le personnel et pour les personnes n'ayant aucun problème de mobilité. Vu le taux d'occupation des places de parc en ville de Châtel-St-Denis, se garer devient une loterie pour ces personnes.

Afin d'offrir une accessibilité correcte au personnel et aux usagers des services de l'Etat sis dans le Château, nous posons les questions suivantes au Conseil d'Etat :

1. Un projet de parking existe-t-il ? Si oui, où en est-il ?
2. Dans l'immédiat, à court terme, y a-t-il une solution pour améliorer la situation ?

—